

Section 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit	MicroScan International Positive Panels
Référence	C80307, C80308, C80309
Synonyme	PNL, POS MIC 40 PNL, POS COMBO 48 PNL, POS COMBO 49

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit	Réservé aux dosages diagnostiques in vitro. Voir la documentation du produit pour plus de détails. Cette fiche technique santé-sécurité est fournie à titre informatif uniquement, et non en vertu d'une obligation réglementaire
-------------------------------	--

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant	Adresse du représentant européen
Beckman Coulter, Inc. 250 S. Kraemer Blvd Brea, CA 92821, U.S.A. Tel: 800-854-3633	Beckman Coulter Eurocenter SA 22, rue Juste-Olivier, Case Postale 1044, CH-1260 Nyon 1, Switzerland. Telephone: +41 (0)22 365 36 11 Monday through Friday, 9:00 am to 7:00pm)

Adresse électronique	SDSNT@beckman.com
-----------------------------	-------------------

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone (24h)	Numéro de téléphone d'urgence Chemtrec États-Unis 800-424-9300, international (001) 703-527-3887
----------------------------------	--

Distributeur et N° de tél. des urgences

Voir la liste ci-jointe des distributeurs locaux, ID: [472050](#), et des numéros de téléphone des urgences.

Section 2 Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Description du produit	Plaques Incolore; Clair; Solide; Odeur de bouillon aigre
-------------------------------	---

Classification selon le règlement CE 1272/2008 (CLP/GHS)

Non classifié comme dangereux selon le règlement CE 1272/2008 (CLP/GHS)

Classification d'après les règlements US-OSHA (HCS 29 CFR 1910.1200) et UN SGH

Non classé comme dangereux selon les normes US-OSHA HCS 2012 et UN GHS

Section 2 Identification des dangers (Suite)

- 2.2 Éléments d'étiquetage** Selon les règlements CE 1272/2008 (CLP/SGH), US-OSHA et UN SGH
Produits non classés comme dangereux d'après le règlement CE 1272/2008 (CLP/SGH), US-OSHA et SGH
- 2.3 Autres dangers** Ce produit contient des matières d'origine animale. Les directives générales de sécurité doivent être observées lors de la manipulation de ce produit.
Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT : sans objet.
vPvB : sans objet.

Voir la section 11 Toxicologie pour plus de détails sur les effets sur la santé.

Section 3 Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Ingrédients dangereux: Aucun

Section 4 Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Inhalation** En cas d'inhalation du produit, conduire la personne exposée à l'air frais. Si la personne exposée ne respire pas, un personnel qualifié doit commencer à pratiquer la respiration artificielle et consulter immédiatement un médecin.
- Contact oculaire** En cas de contact avec les yeux, rincer délicatement les yeux à l'eau par précaution.
- Contact cutané** En cas de contact avec la peau, rincer à l'eau par précaution.
- Ingestion** En cas d'ingestion du produit, rincer la bouche à l'eau. En cas d'irritation ou de gêne, consulter immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme ou effet indésirable n'a été identifié.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun soin ou traitement médical particulier requis.

Section 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction** En cas d'incendie, utiliser du dioxyde de carbone (CO₂), un produit chimique sec, un pulvérisateur d'eau ou de la mousse.
En cas de grand incendie, utiliser un moyen d'extinction adéquat.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Dangers d'explosion et d'incendie particuliers
Aucun danger particulier n'a été déterminé.

Section 5 Mesures de lutte contre l'incendie (Suite)

Produits de combustion dangereux

Aucun produit de combustion, posant un danger significatif, n'est à craindre de ce produit.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection

Il est recommandé aux pompiers de porter un appareil respiratoire autonome lorsque les incendies sont d'origine chimique.

5.4 Informations complémentaires

Aucune information complémentaire n'est disponible.

Section 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Ce produit contient des matières d'origine animale. Les directives générales de sécurité doivent être observées lors des procédures de nettoyage.
Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures en cas de renversement et de fuite

Balayer le produit renversé le placer dans un récipient adéquat pour son élimination.
Mettre au rebut tous les déchets conformément aux réglementations locales.

6.4 Référence à d'autres sections

Se reporter aux sections 8 et 13.

Section 7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ce produit doit être manipulé comme étant capable de transmettre des maladies infectieuses. Suivre les précautions universelles lors de l'utilisation de ce produit.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver entre 2 °C et 25 °C, comme indiqué sur l'étiquette du produit.
Afin de maintenir la qualité du produit, conserver celui-ci conformément aux instructions contenues dans la documentation du produit.
Conserver à l'écart des produits acides, basiques et oxydants puissants, ainsi que des matériaux incompatibles (section 10).

7.3 Utilisations finales particulières

Aucune information complémentaire n'est disponible.

Section 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

US OSHA

Non établie

ACGIH

Non établie

Section 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (Suite)

DFG MAK	Non établie
Irlande	Non établie
IOELVs	Non établie
NIOSH	Non établie
Japon	Non établie
Suède (AFS 2015:7 et amendements)	Non établie

8.2 Contrôles de l'exposition

Systèmes d'évacuation	Aucun contrôle spécial d'ingénierie n'est requis. Utiliser un bon système de ventilation générale.
Protection des yeux	Pour éviter tout contact oculaire, porter des lunettes de protection. Référence : U.S. OSHA 29 CFR 1910.133, Norme européenne EN166 ou normes gouvernementales de rigueur.
Protection de la peau	Porter une tenue de protection et des gants imperméables, le cas échéant.
Protection respiratoire	Dans des conditions normales, l'utilisation de ce produit ne requiert pas de protection respiratoire.

Section 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Solide	Densité (eau = 1,0)	Non déterminé(e)
Couleur	Incolore	Solubilité	
Transparence	Clair	Eau	Insoluble dans l'eau.
Odeur	Odeur de bouillon aigre	Organique	Non déterminé(e)
pH	Non applicable	Coefficient de partage : n-octanol/eau	Non applicable
Point de fusion	Non applicable	Température d'auto-inflammation	Non applicable
Point d'ébullition	Non applicable	Température de décomposition	Non déterminé(e)
Point d'éclair	Non applicable	Pourcentage de matières volatiles	Non applicable
Taux d'évaporation	Non applicable	Pression de vapeur	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable	Viscosité	Non applicable
Limites d'inflammabilité	Non applicable	Propriétés explosives	Non applicable
Densité de vapeur	Non applicable	Propriétés comburantes	Non applicable

Section 9 Propriétés physiques et chimiques (Suite)

Seuil olfactif Non applicable

9.2 Autres informations Aucune information complémentaire n'est disponible.

Section 10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Aucune information complémentaire n'est disponible.

10.2 Stabilité chimique Le produit est stable conformément aux recommandations relatives aux conditions de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Aucune information complémentaire n'est disponible.

10.4 Conditions à éviter Aucune information complémentaire n'est disponible.

10.5 Matières incompatibles Aucune information complémentaire n'est disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux
Si ce produit est conservé comme indiqué, aucun produit de décomposition dangereux connu ne se formera durant sa durée de stockage.

Section 11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Données toxicologiques: pour ingrédients dangereux

Non applicable

Source d'exposition primaire Les voies d'infection communes sont l'inhalation, l'ingestion et les contacts oculaires ou cutanés. Les voies spécifiques d'infections potentielles sont: piqure cutanée, contact avec une peau écorchée, contact avec les muqueuses et inhalation d'aérosols.

Toxicité aiguë Non classé d'après les données disponibles.

Corrosion cutanée/Irritation cutanée Non classé d'après les données disponibles.

Lésion oculaires graves/Irritation oculaire Non classé d'après les données disponibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Non classé d'après les données disponibles.

Cancérogénicité Aucun ingrédient de ce produit n'est listé comme cancérigène par l'ACGIH, l'IARC, le NTP, l'OSHA ou dans la directive 1272/2008/CE.

Mutagénicité sur les cellules germinales Non classé d'après les données disponibles.

Toxicité pour la reproduction Non classé d'après les données disponibles.

Section 11 Informations toxicologiques (Suite)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Non classé d'après les données disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Non classé d'après les données disponibles.

Danger par aspiration

Non classé d'après les données disponibles.

Autres informations

Ce produit contient des matières d'origine animale. Les directives générales de sécurité doivent être observées lors de la manipulation de ce produit.

Section 12 Informations écologiques

12.1 Écotoxicité

Espèces d'eau douce

Aucune information disponible.

Microtox

Aucune information disponible.

Daphnie

Aucune information disponible.

Algue d'eau douce

Aucune information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Non déterminé pour ce produit.

12.3 Bioaccumulation

Non déterminé pour ce produit.

12.4 Mobilité dans le sol

Non déterminé pour ce produit.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Non déterminé pour ce produit. PBT (substances chimiques persistantes, bioaccumulables et toxiques) : non applicable, vPvB (substances très persistantes à fort potentiel de bioaccumulation) : non applicable.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information complémentaire n'est disponible.

Section 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets de produits

Les résidus liquides et solides de produits chimiques doivent être systématiquement manipulés comme des déchets spéciaux. Ils doivent être éliminés conformément aux lois antipollution et autres du pays concerné. Pour garantir la conformité, nous vous recommandons de contacter les autorités (locales) compétentes et/ou l'entreprise d'élimination des déchets agréée pour obtenir des renseignements.

Éliminer comme un déchet biologique potentiellement dangereux conformément aux lois antipollution et autres du pays concerné. Pour garantir la conformité, nous vous recommandons de contacter les autorités (locales) compétentes et/ou l'entreprise d'élimination des déchets agréée pour obtenir des renseignements.

Élimination des emballages Jeter les déchets, les produits non utilisés et les emballages contaminés conformément aux réglementations en vigueur. En cas de doute sur les réglementations, s'informer auprès des autorités compétentes.

13.2 Informations complémentaires Aucune information complémentaire n'est disponible.

Section 14 Informations relatives au transport

Le transport de ce produit n'est pas réglementé par l'ICAO, l'IATA DGR l'IMDG, le DOT américain, l'ADR et le RID européens ni le TDG canadien.

14.1 ONU / Numéro d'identification : Non réglementé pour le transport

14.2 Nom d'expédition : Non réglementé pour le transport

14.3 Classe de danger : Non réglementé pour le transport

14.4 Groupe d'emballage : Non réglementé pour le transport

14.5 Danger pour l'environnement : Non réglementé pour le transport

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : Aucune

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et code IBC : Sans objet

Section 15 Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières relatives à la sécurité, la santé et l'environnement pour la substance ou le mélange

Règlements américains des Etats et fédéraux

SARA 313 (Section 313, Titre III exigences de rapports)

Aucun ingrédient listé.

CERCLA (The Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act) (Loi-cadre sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en cas de dommages causés à l'environnement) 40 CFR 302.4

Aucun ingrédient listé.

California Proposition 65

Produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cancérigène

Aucun ingrédient listé.

Produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant toxique au développement

Aucun ingrédient listé.

Produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant toxique pour l'appareil reproducteur chez les hommes

Aucun ingrédient listé.

Section 15 Informations réglementaires (Suite)

Produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant toxique pour l'appareil reproducteur chez les femmes

Aucun ingrédient listé.

Liste Right To Know (Droit de savoir) (RTK) du Massachusetts

Aucun ingrédient listé.

Liste Right To Know (Droit de savoir) (RTK) de l'État du New Jersey

Aucun ingrédient listé.

Liste Right To Know (Droit de savoir) (RTK) de Pennsylvanie

Aucun ingrédient listé.

Règlements de l'UE

Cette fiche de données de sécurité (SDS) est conforme au règlement CE 1907/2006 (REACH) et à ses modifications.

REACH 1907/2006 CE - Annexe XIV : liste des substances soumises à autorisation.

Consulter la section 3

Canada

Ce produit ne requiert pas d'étiquette WHMIS ou de fiche technique santé-sécurité.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

Certains ingrédients dangereux listés en Section 15 sont en dessous des seuils limites de 0,1 % pour les cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques et 1 % pour les autres risques pour la santé devant être reportés en Section 3.

Section 16 Autres Informations

Évaluation de la sécurité Beckman Coulter	Inflammabilité: 0	Code 0 = Aucun 1 = Peu important 2 = Attention 3 = Grave
	Santé: 1 Réactivité avec l'eau: 0 Contact physique: 1	

Révisions

Nouveau document

Version du document et date de publication/révision

Date d'émission année/mois/jour 2022/03/23

ID document: C90716

Version: AA

Section 16 Autres Informations (Suite)

Abréviations et acronymes

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (ACGIH - association américaine d'hygiénistes industriels travaillant pour l'État)

ADR et RID — Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route et par voie ferrée

CERCLA : The Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act (CERCLA : loi-cadre sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en cas de dommages causés à l'environnement)

CLP - Classification, Labeling and Packaging (CLP - classification, étiquetage et emballage)

DFGMAK - Republic Germany's maximum exposure limit (DFGMAK - seuil maximal d'exposition applicable en République fédérale d'Allemagne)

GHS - Globally Harmonized System (GHS - système général harmonisé)

HCS : Hazard Communication Standard (HCS : Norme en matière de communication des informations sur les dangers)

IARC — International Agency for Research on Cancer (Centre international de recherche sur le cancer)

IATA DGR — Réglementation de l'Association internationale du transport aérien relative aux matières dangereuses

ICAO - International Civil Aviation Organization (OACI - Organisation de l'aviation civile internationale)

IMDG - International Maritime Dangerous Goods (IMDG - code maritime international des marchandises dangereuses)

IOELVs : European Unions' Indicative Occupational Exposure Limit Values (VLEP : Valeurs limites d'exposition professionnelle de l'Union européenne)

NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH - institut national de la santé et de la sécurité professionnelle)

NTP - Programme national de toxicologie

OSHA - Occupational Safety and Health Administration (OSHA -direction de la sécurité et de l'hygiène au travail aux États-Unis)

PBT - Persistent bioaccumulative and toxic substances (PBT - substances chimiques persistantes, bioaccumulables et toxiques)

SARA - Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA - loi portant sur les modifications et le renouvellement de l'autorisation du Fonds spécial pour l'environnement)

TDG - Canadian Transportation Of Dangerous Goods Regulations (règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses).

UN GHS: United Nations Globally Harmonized System (SGH-ONU : Système général harmonisé de l'Organisation des Nations unies)

US DOT - United States Department of Transportation (US DOT - Département des transports des États-Unis)

WHMIS - Workplace Hazardous Material Information System (WHMIS - système d'informations sur les matières dangereuses utilisées au travail)

vPvB - Very persistent and very bioaccumulative substances (vPvB - substances très persistantes à fort potentiel de bioaccumulation)

Beckman Coulter, le logo stylisé et les marques des produits et des services Beckman Coulter mentionnées ici sont des marques ou des marques déposées de Beckman Coulter, Inc. aux États-Unis et dans d'autres pays.

Pour plus d'informations, contactez votre représentant Beckman Coulter, Inc. local.

BIEN QUE BECKMAN COULTER, INC. CONSIDÈRE LES INFORMATIONS CONTENUES DANS LA PRÉSENTE COMME VALIDES ET EXACTES, BECKMAN COULTER, INC. N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU DÉCLARATION ATTESTANT SI ELLES SONT VALIDES, EXACTES OU À JOUR. BECKMAN COULTER, INC. DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ, DE QUELQUE NATURE QU'ELLE SOIT, RELATIVEMENT À L'UTILISATION DE CES INFORMATIONS OU DES SUBSTANCES AUXQUELLES ELLES S'APPLIQUENT. L'ÉLIMINATION DES SUBSTANCES DANGEREUSES PEUT ÊTRE SOUMISE À DES LÉGISLATIONS OU RÉGLEMENTATIONS LOCALES.